

ALFADI
8 rue Abbé Henri Grégoire
T : 02 99 86 79 30
E-mail : asso.alfadi@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.alfadi-rennes.fr/>
Responsable :
Mme Lambert, directeur

Structure

Ridence Ti-Annez (ALFADI)
Ridences accueil
PAYS DE RENNES ET BROCELIANDE



Capacité

Nb Places : 15

Public

Public : Tout public.

Hébergement

Modalité Hébergement : 15 logements meublés et équipés (du T1 au T2).

Descriptif : Des espaces partagés : espace collectif (avec un coin cuisine), jardin, espace multimédia (TV, Internet)

Localisation géographique

Accessibilité de l'établissement : Métro Charles de Gaulle
Bus ligne n°5, arrêt Pont de Nantes.

Participation financière

Participation à l'hébergement : Une participation financière liée à l'occupation du logement est due mensuellement.

Vie collective

Ateliers et actions collectives : Temps d'animation collectifs régulièrement proposés au sein de la résidence ou à l'extérieur.

Prestations complémentaires et partenariats

Aide psychologique : Deux hôtes : aide médico-psychologique et personnel socio-technique.
Un travailleur social référent.

Deux infirmières du centre médico psychologique Henri EY.
Autre partenariats : Convention de partenariat entre ALFADI, le centre hospitalier spécialisé Guillaume Rénier, l'association Espoir 35 et le service pénitentiaire d'insertion et de probation.

PHOTO

Résidence accueil Ti-Annez



Situation géographique

3, rue du Dr Roux - 35000 Rennes - 02 23 42 08 02
Accès : métro Charles de Gaulle bus ligne N° 5
arrêt Pont de Nantes

Architecture

12 logements meublés et équipés (du T1 au T2).
8 logements sont situés aux 1 et 1 bis, rue du Dr Roux et 4
logements se trouvent à proximité de la résidence.
Des espaces partagés : espace collectif (3, rue du Dr Roux),
jardin, hall et couloirs.
Un bureau professionnel.

Mission spécifique

« Ti-Annez » est une résidence sociale. Elle accueille tem-
porairement des personnes présentant des troubles psy-
chiques et ayant des difficultés à habiter de manière auto-
nome. Certaines d'entre elles sortent d'incarcération.

Une convention de partenariat entre Alfadi, le centre hos-
pitalier spécialisé Guillaume Rognier, l'association Espoir 35
et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation, per-
met un accompagnement global et personnalisé au sein
de la résidence.

Fonctionnement

Le résident s'engage dans un contrat d'accompagnement
sanitaire et social, à partir d'un Projet personnalisé indivi-
dualisé (PPI) élaboré dans ses grands axes en amont de
l'admission.

Un projet de soins est élaboré entre le résident et l'équipe
soignante psychiatrique de secteur.

Le résident signe un contrat de séjour avec Alfadi et un
contrat d'accompagnement social avec le service d'ac-
compagnement à la vie sociale d'Espoir 35.

Une participation financière liée à l'occupation du loge-
ment est due mensuellement.

Un soutien dans la gestion du quotidien (entretien du lo-
gement, aide aux courses, préparation des repas...), les
démarches administratives, sociales et/ou professionnelles,
dans l'accompagnement aux soins, la mise en œuvre d'ac-
tivités de loisirs est contractualisé avec chaque résident en
fonction de ses attentes et des besoins repérés.

De façon régulière, le résident rencontre le référent social
de la résidence afin d'évaluer conjointement les objectifs
et les modalités du PPI et de les ajuster si besoin.
Des temps d'animation collectifs sont régulièrement pro-
posés au sein de la résidence ou à l'extérieur.

Services à disposition

Tableau des messages : situé dans le couloir d'entrée de
l'espace collectif, il est à consulter régulièrement.

Espace collectif : une pièce avec un coin cuisine permet
l'accueil informel, l'organisation d'activités, les échanges
entre résidents et avec les professionnels, la préparation de
repas (qui peuvent être pris sur place ou emportés chez
soi).

Espace multimédia en libre accès : télévision, lecteur de dis-
ques, ordinateur avec accès Internet.

Prêt de matériel : du matériel pour le logement peut être
prêté par les professionnels.

Veille sociale et médiation sont assurées par les correspon-
dants de nuit d'OPTIMA de 20h30 à 00h30 chaque soir.

Équipe de référence

Sous l'autorité du directeur d'Alfadi, et par délégation au
responsable de service, l'équipe de la résidence se compo-
se de deux hôtes (Aide médico-psychologique et person-
nel socio-technique). En complémentarité, interviennent
un travailleur social référent, détaché à temps plein sur la
résidence par le service d'accompagnement à la vie so-
ciale de l'association Espoir 35 et deux infirmiers du centre
médico psychologique Henri EY.